



RÈGLEMENT C.C. r. 55 2017

RÈGLEMENT RELATIF AU CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL DES COMMISSAIRES POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2017-2018

ÉNONCÉ

Le présent règlement a pour but de fixer le jour, l'heure et le lieu de la tenue des séances ordinaires du Conseil des commissaires, en vertu de l'article 162 de la Loi sur l'instruction publique.

JOUR, HEURE ET LIEU DES SÉANCES

1. QUE le règlement relatif au jour, heure et lieu des séances ordinaires du Conseil des commissaires, pour l'année scolaire 2017-2018, soit adopté comme ci-après énoncé, en conformité avec les termes des articles 392 et 394 de la Loi sur l'instruction publique (L.R.Q., C.-1-13.3) ;

Jour	Heure	Lieu
30 août 2017 (5 ^e mercredi)	20 h	au centre administratif, 582, rue Maclaren Est, à Gatineau
4 octobre 2017 (1 ^{er} mercredi)	20 h	au centre administratif, 582, rue Maclaren Est, à Gatineau
1 ^{er} novembre 2017 (1 ^{er} mercredi)	20 h	à la bibliothèque de l'École secondaire Louis-Joseph-Papineau, 378 A, rue Papineau, à Papineauville
13 décembre 2017 (2 ^e mercredi)	20 h	à la bibliothèque de l'École secondaire Louis-Joseph-Papineau, 378 A, rue Papineau, à Papineauville
17 janvier 2018 (2 ^e mercredi)	20 h	au centre administratif, 582, rue Maclaren Est, à Gatineau
7 février 2018 (1 ^{er} mercredi)	20 h	à la bibliothèque de l'École secondaire Louis-Joseph-Papineau, 378 A, rue Papineau, à Papineauville
14 mars 2018 (2 ^e mercredi)	20 h	à la bibliothèque de l'École secondaire Louis-Joseph-Papineau, 378 A, rue Papineau, à Papineauville
4 avril 2018 (1 ^{er} mercredi)	20 h	à la bibliothèque de l'École secondaire Louis-Joseph-Papineau, 378 A, rue Papineau, à Papineauville
2 mai 2018 (1 ^{er} mercredi)	20 h	au centre administratif, 582, rue Maclaren Est, à Gatineau
6 juin 2018 (1 ^{er} mercredi)	20 h	au centre administratif, 582, rue Maclaren Est, à Gatineau

DISPOSITIONS FINALES

2. Le présent règlement a été adopté par le Conseil des commissaires à sa séance ordinaire du mercredi 7 juin 2017 (résolution 105 (2016-2017)) et est entré en vigueur le 21 juin 2017, date de parution de l'avis public dans les journaux.